

*Si vous ne parvenez pas à lire cet email, cliquez ici*



## Les jeunes demandeurs·euses d'asile face à la violence des procédures



Imaginez : vous avez tout juste 18 ans, vous fuyez votre pays d'origine et vous arrivez en Belgique. Après un trajet d'exil long et éprouvant, il s'agit maintenant de répondre à de nombreuses questions pour expliquer pourquoi vous êtes parti·e. Les professionnel·le·s qui mènent le principal entretien, les officiers de protections du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), doivent évaluer si la protection vous sera reconnue. Découvrez le témoignage de Nick, qui a fui le Burundi puis l'Ouganda.

[> J'écoute le témoignage de Nick](#)

## Outils pédagogiques & publications

### La détention d'enfants pour des raisons de migration doit être interdite

En arrivant en Belgique, les enfants en migration risquent d'être détenu·e·s avant d'être expulsé·e·s du territoire s'ils·elles n'ont pas les bons papiers (titre de séjour). Pourtant, la législation européenne et internationale prévoit qu'enfermer un enfant est une mesure qui ne devrait être utilisée qu'en dernier recours, si aucune autre solution n'est possible. Des alternatives existent pour garantir le respect des droits fondamentaux des enfants.



[> Nos recommandations](#)

### Protéger les enfants et jeunes en migration contre les violences



**La moitié des réfugié·e·s dans le monde sont des enfants** et l'Europe n'accueille qu'une très faible partie d'entre eux. **En Belgique, environ un tiers des personnes en demande d'asile (protection internationale) sont des enfants.**

Nombreux·ses sont ceux·celles qui arrivent seul·e·s en ayant parfois quitté leur pays sans leurs parents, ou perdu leur famille au cours du trajet.

[> Nos recommandations](#)

### Protéger les enfants contre les violences dans l'éducation

Tous les enfants ont le droit d'être éduqué·e·s de manière bienveillante, sans violence. Il est largement prouvé que l'utilisation de violences dans l'éducation a des **conséquences néfastes à court et à long terme**. Pourtant des violences sont **encore largement utilisées** par les parents et les professionnel·le·s de

l'éducation en Belgique, notamment car elles sont parfois considérées, à tort, comme ayant des vertus éducatives. On les appelle les Violences dites Educatives Ordinaires (VdEO).



> Nos recommandations

### Promouvoir une justice adaptée aux enfants pour tous & toutes



Les enfants sont amené-e-s à entrer en contact avec la justice dans divers contextes : notamment parce qu'ils-elles ont besoin de protection, sont victimes ou témoins, sont suspecté-e-s d'avoir commis une infraction, dans certains cas lorsque leurs parents se séparent ou encore pour des raisons liées à leur séjour. Les enfants sont alors souvent propulsé-e-s dans un **univers d'adultes** qui ne les comprend parfois pas bien et qu'ils-elles ne comprennent pas assez. C'est donc une **justice qui n'est pas toujours à même de les protéger ou même source de victimisation secondaire.**

> Nos recommandations

### Faire résonner la voix des enfants et des jeunes

Tous-toutes les enfants et les jeunes ont le **droit de participer et d'être impliqué-e-s dans tous les débats, les réflexions, et les actions qui permettent de faire évoluer la société au quotidien.** Ils-elles n'ont pas seulement le droit d'être écouté-e-s et entendu-e-s mais aussi d'être consulté-e-s, inclus-es et associé-e-s aux discussions, comme les adultes.



> Nos recommandations

### La face cachée de l'exploitation sexuelle des mineur-es



« Après avoir été violée, maltraitée et battue, on m'a dit que je devais me prostituer. »

- L.

En 2020, plus de 15.000 personnes étaient reconnues victimes de **traite des êtres humains en Europe, dont 29% étaient exploitées à des fins sexuelles. Plus de 40% de ces victimes étaient des enfants.** En 2022, les Nations-Unies déclaraient la lutte contre l'exploitation sexuelle comme urgence mondiale. Avec ECPAT-Belgique, nous avons publié une **étude** qui souligne qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles très peu de données sont disponibles.

> Nos recommandations

## Formations & événements

Comprendre ses droits face à la justice : ateliers « Dans la peau de... »

Les ateliers ont repris depuis maintenant un mois et 4 classes ont déjà pu se mettre "Dans la peau" de juges, avocat-e-s, procureur-e-s du Roi,... Les élèves sont très motivé-e-s, voici quelques uns de leurs commentaires : « On apprend en s'amusant », « J'ai beaucoup aimé le procès fictif et le fait de réaliser nous même un vrai procès... »

Jusqu'à juin 2024, Julien et Héroïse donnent des **ateliers gratuits dans des écoles francophones de Belgique** (Wallonie et Bruxelles). Vous êtes intéressé-e par un atelier



dans votre classe ?

### > Ça m'intéresse

Le sujet vous intéresse mais vous n'avez pas la possibilité d'organiser un atelier en personne dans votre classe ? La plateforme [www.verdict-feu.be](http://www.verdict-feu.be) est l'outil idéal !

Vous êtes professionnel-le-s de la justice et voulez échanger avec les classes ? Contactez-nous à [dipd@defensedesenfants.be](mailto:dipd@defensedesenfants.be)

### Caravane de la justice des enfants

Du 1er au 5 décembre, 6 jeunes venu·e-s de Grèce et de Hollande ont rencontrés des représentant·e-s des institutions européennes, portant leur voix et celles de nombreux·euses autres jeunes pour demander des changements dans les systèmes de justice européens et pour que leurs droits et leurs besoins soient mieux respectés. L'événement était organisé par le [réseau européen sur la justice adaptée aux enfants](#), en collaboration avec DCI Grèce et Young Perspectives.



Jamil estime que « *les enfants doivent bénéficier d'un soutien au moins jusqu'à l'âge de 20 ans pour s'adapter au fait qu'ils sont désormais des adultes* », et que « *bénéficier d'une orientation ne devrait pas être une question de chance.* »



Ammar a souligné le fait que « *les enfants doivent être considérés comme un investissement pour les générations futures* » et qu'un système de participation efficace doit être créé.

## Actualités

- Nous avons co-signé une [carte blanche](#) avec le [CIRE asbl](#) et de nombreuses autres associations pour appeler les autorités belges, à tous les niveaux de pouvoir, à **prendre des mesures urgemment afin de protéger les Palestinien-ne-s**, notamment suite à [l'annonce de certaines communes qu'elles retireraient la nationalité belge d'enfants nés de parents palestinien-ne-s](#).
- Participez et partagez le **sondage "L'Europe que veulent les enfants"** pour recueillir l'avis des enfants sur les priorités des futur·e-s dirigeant·e-s européen·ne-s pour faire de l'UE un meilleur endroit pour eux.

## Vous et nous

### Rejoignez notre équipe!

Soyez notre assistant·e comptable et administratif·ve. >> [Je postule pour le 15/01](#)

### Votre avis compte

Que pensez-vous de cette newsletter mensuelle ? [Donnez-nous votre avis en 5 minutes et de manière anonyme](#), cela nous sera très utile ! Mille mercis d'avance.

# Joyeuses fêtes !



De tout coeur, l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2024 !

### **Ma parole, quel impact !**

Qui de mieux placé·e·s que les enfants et les jeunes pour identifier et défendre leurs besoins et leurs droits ? Leur parole n'a pas de prix. **Vous aussi, faites un don pour faire résonner leur voix !**

**Je fais un don ou je partage**

DEI-Belgique  
Rue du Marché aux Poulet, 30  
1000 Bruxelles  
[www.defensedesenfants.be](http://www.defensedesenfants.be)  
[info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be)



[Se désinscrire](#)

Ce newsletter vous a été envoyée à {{ contact.EMAIL }}